



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON

DATE : 20 avril 2015

HEURE : 18h40

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Veerle Beljaars et Nathalie Bédard et messieurs les conseillers Serge Poirier, Kenneth Hill, Winston Bresee et John Hawley.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Louis Dandenault.

Me Jean-François D'Amour, directeur général et greffier, est présent à la séance.

Il n'y avait personne dans l'assistance.

2015-04-179

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Kenneth Hill
Appuyé par Veerle Beljaars
IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte à 18h42.

Adoptée à l'unanimité

2015-04-180

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de Kenneth Hill
Appuyé par John Hawley
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant, le point affaires nouvelles demeurant ouvert :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Questions**
- 5. ADMINISTRATION**
- 6. RÉGLEMENTS**

7. **TRÉSORERIE**
8. **URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
9. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 9.1 Transfert de fonds budgétaires: Balayage de rues
10. **DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 10.1 Avenant numéro 1 - Travaux à l'hôtel de ville
11. **GREFFE**
12. **LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**
13. **CULTURE**
14. **SÉCURITÉ INCENDIE**
15. **AFFAIRES NOUVELLES**
16. **CORRESPONDANCE / DÉPÔT**
17. **Levée de la séance**

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Dossiers d'intérêt public – évolution

Le maire fait état de la situation de certains dossiers d'intérêt public.

Questions

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

2015-04-181

TRANSFERT DE FONDS BUDGÉTAIRES: BALAYAGE DE RUES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est sensible à tout ce qui concerne l'environnement et la propreté du territoire;

CONSIDÉRANT QU'une récupération plus importante de sable d'entretien d'hiver permet une plus grande pérennité de ses ouvrages de drainage et infrastructures routières, tout en permettant une économie par la revalorisation du sable;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux publics afin d'augmenter le budget annuel de balayage de rues à 45 000 \$;

Sur la proposition de John Hawley

Appuyé par Winston Bresee

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER un transfert des fonds budgétaires de 20 000 \$ du surplus budgétaire accumulé au poste 02 320 00 499 - balayage de rues.

Adoptée à l'unanimité

2015-04-182

AVENANT NUMÉRO 1 - TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QUE suivant un appel d'offres public, le conseil municipal a adjugé un contrat en services professionnels en architecture pour la conception des plans et devis et la surveillance des travaux de reconstruction de l'hôtel de ville de Sutton, à Caroline Denommée Architecte inc., et ce, conformément à la résolution numéro 2014-03-149 ;

CONSIDÉRANT QUE suivant un appel d'offres public, le conseil municipal a adjugé un contrat pour la rénovation majeur et l'agrandissement de l'hôtel de ville de Sutton à Athena Construction inc., et ce, conformément à la résolution numéro 2015-03-135;

CONSIDÉRANT les projets de modification numéros 1, 2 et 3 soumis par Caroline Denommée, architecte en date du 17 avril 2015;

Sur la proposition de Kenneth Hill
Appuyé par Veerle Beljaars
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER Me Jean-François D'Amour, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville, l'avenant numéro 1, au montant de 232 347,37 \$ plus les taxes applicables, tel que soumis par Caroline Denommée, architecte.

D'AUTORISER la trésorière à approprier les montants nécessaires à même le règlement d'emprunt numéro 244 intitulé « Règlement décrétant une dépense de 3 950 000 \$ et un emprunt de 3 950 000 \$ pour la rénovation de l'hôtel de ville ».

Adoptée à l'unanimité

2015-04-183

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Kenneth Hill
Appuyé par Veerle Beljaars
IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 18h45.

Adoptée à l'unanimité

Louis Dandenault
Maire

Me Jean-François D'Amour, OMA
Directeur général et greffier

La signature du procès-verbal a pour effet de confirmer l'ensemble des résolutions qui y sont contenues.